

L'an deux mille DOUZE, le 27 SEPTEMBRE, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Anne-Marie BENTEJAC

Date de convocation du Conseil communautaire : 20 septembre 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
- ARSAC : Gérard DUBO, Georges MONTMINOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Michel PICONTO
- CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON MEDOC: Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
- LE PIAN MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Anne-Marie BENTEJAC, Bernard FRAICHE, Michel LANCADE, Annick MORA, Philippe SIMON
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Pascal GALLEGRO, Pascal GALLEGRO, Ludovic LALANDE

Absente, excusée : Fabienne OUVRARD

Concerne : 2012-2709-04 Collège d'Arsac – Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration - Décision

L'effectif du collège d'Arsac, lors de la dernière rentrée scolaire, a dépassé les 600 élèves.

Le Conseil d'Administration doit de ce fait être modifié. Un représentant élu doit être désigné pour le compléter.

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner un élu communautaire pour siéger.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

► **désigne** Michel LANCADE comme représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du collège d'Arsac.

Pour copie conforme
Arsac, le 1^{er} octobre 2012

Le Président, Siège
Gérard DUBO

